

BULLETIN D'INSCRIPTION

Master Class AFR 2026 : Les meilleures pratiques du rotomoulage au service de votre compétitivité 4 et 5 novembre 2026 – Paris la Défense



Rappel de l'organisation des deux journées de la Master Class Rotomoulage 2026 :

- Première session le 4 novembre : Accueil à partir de 9h30 puis événement de 10 h 00 à 18 h 00 suivie d'une soirée conviviale.
- Deuxième session le 5 novembre de 8h 30 à 13h.

Prévoir une arrivée le 3 novembre entre 16h et 18h ou le 4 novembre à 8h30

Accueil des participants à 9h30, lancement de la journée à 10h

Date limite d'inscription : 15 octobre 2026

Conditions financières pour les deux journées : (l'AFR n'est pas assujettie à la TVA)

☐ Je souhaite exposer à la Master Class et bénéficier d'une entrée gratuite en tant qu'exposant **EXPOSANTS**

Pour les membres de l'AFR : 900 euros, participation aux conférences offerte pour une personne.

Pour les membres de l'ARMO et de POLYVIA : 1300 euros, participation aux conférences offerte pour une personne.

Pour les non-membres : 1400 euros, participation aux conférences offerte pour une personne.

Si vous avez un ou plusieurs accompagnants, en plus de la première personne, merci de vous référer aux tarifs participants.

Chaque exposant bénéficie :

- D'un espace dédié dans la zone d'exposition
- D'une table, deux chaises et une prise électrique
- D'une visibilité accrue dans un environnement propice aux échanges

Le nombre de table tops reste limité malgré l'agrandissement de l'espace. Les réservations seront validées par ordre d'arrivée et à réception du paiement.

☐ Je souhaite participer à la Master Class

PARTICIPANTS

Pour les membres de l'AFR : 375 euros, par personne.

Pour les membres de l'ARMO et de Polyvia : 450 euros, par personne.

Pour les non-membres : 600 euros, par personne.

Intégrant :

- La participation à la Master Class sur les deux journées.
- Les supports de présentation adressés à chaque participant par mail à l'issue de la conférence.
- Le dîner de soirée, un buffet déjeunatoire et les pauses cafés.

L'inscription ne peut pas être partielle : elle inclue d'office l'ensemble de la prestation du 4 et 5 novembre 2026.

Conditions d'inscription :

Le bulletin d'inscription doit être adressé uniquement par mail à : contact@afp.polyvia.fr
A réception des demandes d'inscription une facture sera adressée. Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à la réception du règlement réalisé uniquement par virement bancaire. Les chèques et les espèces ne sont pas acceptés.

Conditions d'annulation et de remboursement :

Toute annulation intervenant après le 15 octobre 2026 ne donnera lieu à aucun remboursement. Il est toutefois possible de remplacer un(e) participant(e) initialement inscrit(e) par une autre personne de la même entreprise en le précisant par mail avant le 15 octobre 2026.

Tableau 1 : Demande d'inscription (si plusieurs inscriptions, dupliquez le tableau 1 ci-dessous en autant d'exemplaires que nécessaire). Toutes les zones du tableau doivent être renseignées.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Entreprise :

Rue :

CP :

Ville :

Pays :

Adresse mail :

Tél mobile :

Tableau 2 : Adresse de facturation si différente de celle indiquée ci-dessus :

Raison sociale :

Rue :

CP :

Ville :

Pays :

Références éventuelles à indiquer sur la facturation :

Contact pour le suivi de la facture (Nom, prénom, téléphone et mail) :

Tableau 3 : Nombre de personnes inscrites :

Tarif membre AFR (375 euros) x Nombre de participants =

Tarif membre d'une association adhérente à l'ARMO / Polyvia (450 euros) x nombre de participants
=

Précisez à quelle Association votre entreprise adhère :

Tarif non membre AFR non membre ARMO (600 euros) x Nombre de participants =

Table tops

Tarif membre AFR : 900 euros,

Une place offerte : 0€

Tarif membre ARMO et POLYVIA : 1300 euros, participation aux conférences offerte pour une personne.

Pour les non-membres : 1400 euros, participation aux conférences offerte pour une personne.

Si vous avez un ou plusieurs accompagnants, en plus de la première personne, merci de vous référer aux tarifs participants.

Total à payer =

Règlement par virement :



Relevé d'Identité Bancaire

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi les réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

42559	10000	08023277093	12	GROUPE CREDIT COOPERATIF
code état	code guichet	numéro de compte	clé RIB	domiciliation

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0232	7709	312
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

LYON JEAN MACE
64 RUE DE LA MADELEINE
69007 LYON

Intitulé du compte

ASSOCIATION FRANCOPHONE
DU ROTOMOULAGE
IMMEUBLE DANICA B
21 AVENUE GEORGES POMPIDOU
69003 LYON

Contact :

Aurélia LE ROUX

contact@afr.polyvia.fr